

# Piétons des bourgs et des villages Ça marche ?

Julie Lestage, paysagiste et Xavier Hochart, architecte, directeur

**Des territoires en marche !**

**"Du village à la métropole, initiatives en faveur de la marche"**

À pied, à vélo, bien dans ma ville - 2<sup>es</sup> rencontres - Piétons ça marche !

jeudi 22 septembre 2022 - Dijon



# Etat des lieux

- "Marche du quotidien" à distinguer de la randonnée (offre importante et balisée).
- Tendances spécifiques et identifiées -> usage important de la voiture, y compris déplacements courts, offre de transports collectifs faible, forte immobilité des personnes âgées.
- Des situations variées -> partage "naturel" de la rue / bourg-rue traversé par RD / à l'écart...
- Un préalable à la prise en compte de la mobilité active ? -> présence d'équipements publics, d'activités, de commerces...
- Une ingénierie et des compétences locales mobilisées.

## Piétons des bourgs et des villages

Ça marche ?





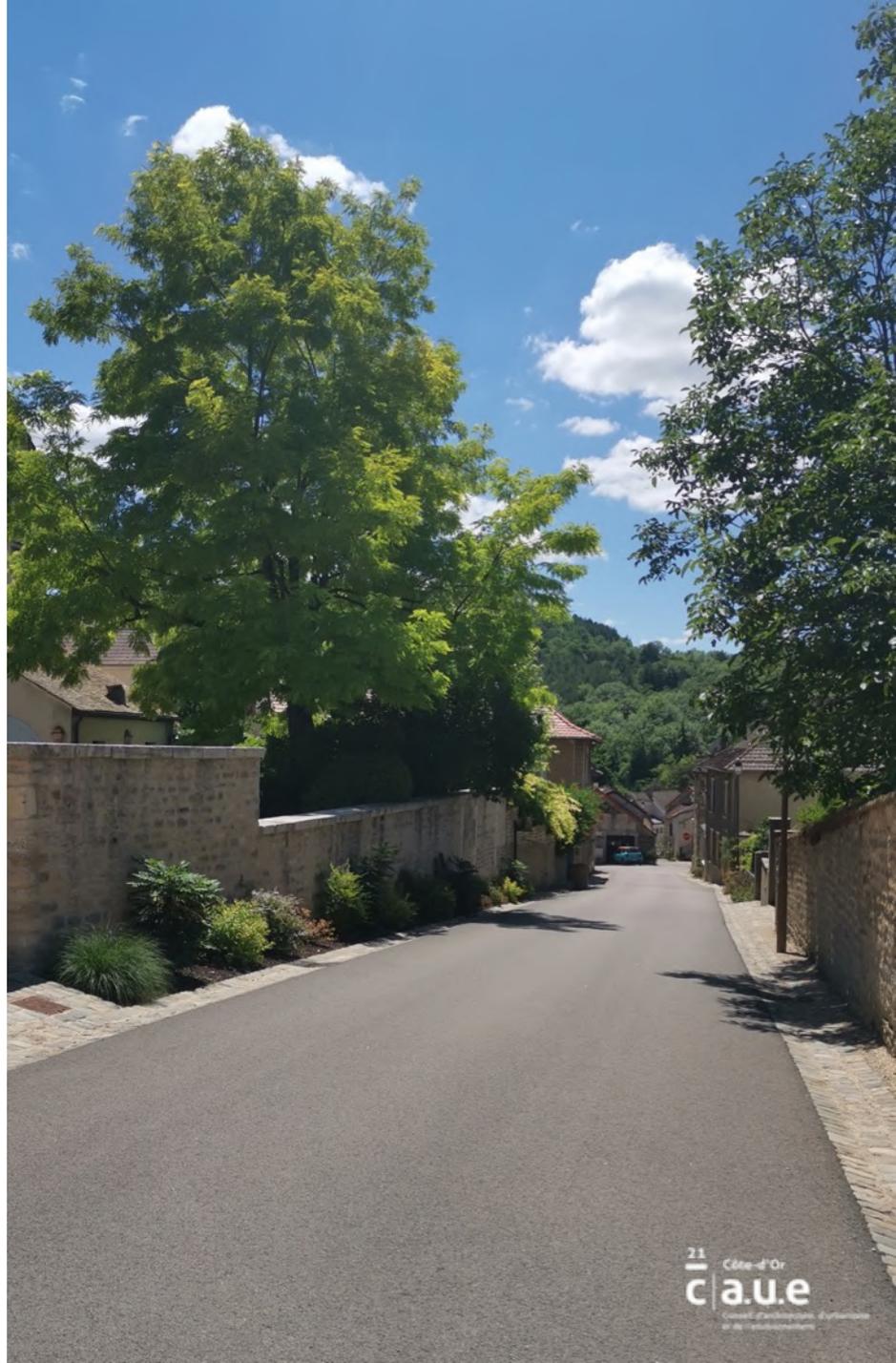
Missery







Saint-Romain



# Des démarches

- Des interventions, des projets adaptés aux contextes.
- Repenser l'accessibilité d'un groupe scolaire et l'aménagement de son parvis -> pour changer les habitudes de déplacement à l'échelle du village.
- Des espaces publics agréables et sécurisés -> incitent et favorisent la marche.
- Requalifier une rue -> des considérations à l'échelle du quartier, partagées avec les habitants.
- "Dézoomer" -> étudier les déplacements à l'échelle du village, pour relier les quartiers d'habitats récents au centre-bourg par la réouverture de chemins piétonniers.
- S'appuyer sur l'intelligence collective et favoriser les prises de conscience et les changements de comportement lors de séances de concertation.

## Piétons des bourgs et des villages

Ça marche ?





Corpeau

©Atelier Olivier Lesage, paysagistes concepteurs



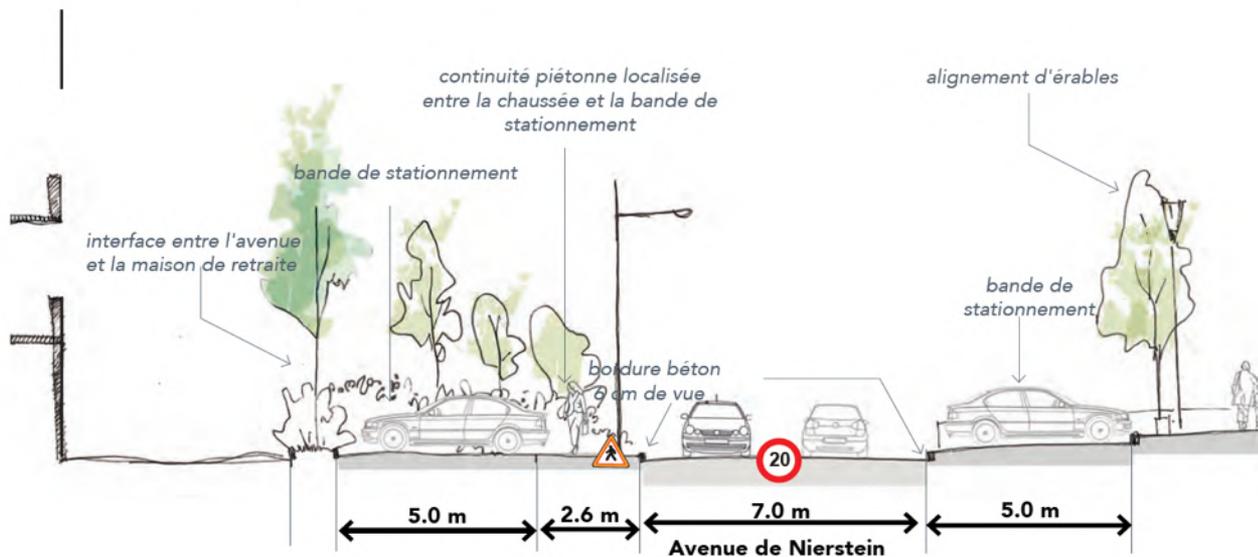


# I. CARTE D'ENJEUX À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

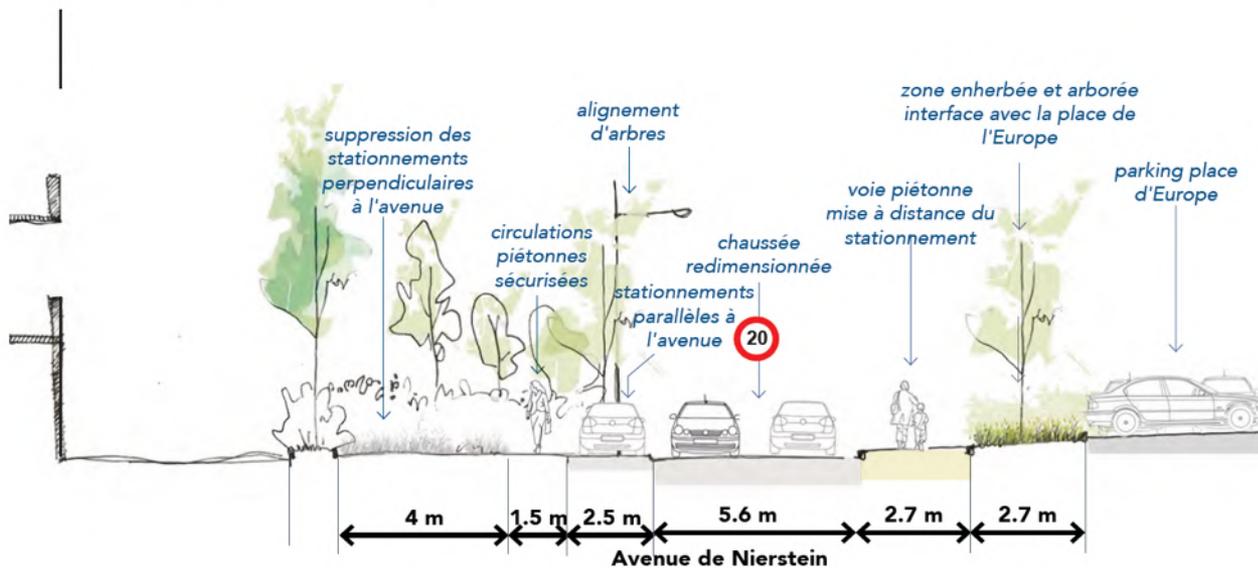
-  Traitement du seuil d'entrée dans le quartier
-  Réduction de la vitesse aux abords des écoles et du quartier
-  Requalification de la rue des Gémeaux et de l'avenue de Nierstein
-  Requalification de la place des Ecoles et de l'Europe - création de lieux de rencontre et de convivialité
-  Enjeu de liaisons douces : qualité des usages et confort des circulations douces pour favoriser les déplacements à pied et à vélo
-  Lisibilité et sécurisation des parcours piétons
-  Développement de l'agrément et de la convivialité (espace de jeux, de rencontres,...)
-  Qualification des limites / franges / interfaces
-  Conforter et développer les projets pédagogiques autour du verger conservatoire et jardin mellifère en lien avec les écoles
-  Mise en valeur des perspectives sur les vignes ou grand paysage
-  Démolition ou réhabilitation du bâtiment
-  Optimisation et réorganisation du stationnement (riverains, équipements, écoles, enseignants...)
-  Enjeux environnementaux et paysagers - renforcer la place du végétal et son rôle pour la biodiversité (ambiances végétales, confort climatique, ombrage)
-  Création d'un bâtiment restauration scolaire
-  Recomposition du secteur sportif



ETAT EXISTANT - Coupe de principe Avenue de Nierstein



SCENARIO 1 - Coupe de principe Avenue de Nierstein

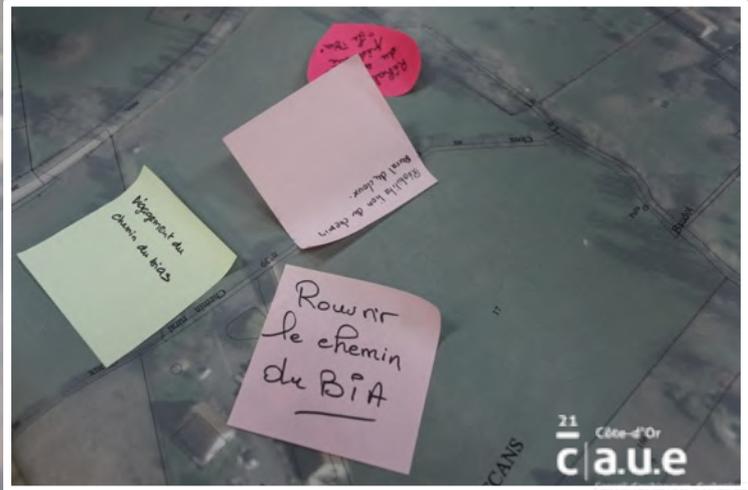




Genay



Genay





**CENTRE-BOURG**  
- mairie  
- école  
- salle des fêtes

# D'autres échelles

- Liaisons à considérer entre communes périphériques et leur centralité -> d'autres modes de déplacement.
- Des outils adaptés ou spécifiques à l'échelle des EPCI -> "Plan de mobilité rural », "Charte aménagement voirie et espace public ", ...
- L'implication quotidienne du CAUE, avec d'autres partenaires -> conseil aux collectivités, formation des élus et des techniciens, retours d'expériences, visites...

## Piétons des bourgs et des villages

Ça marche ?

## Mobilité douce, la marche



### + Le plus !

→ La marche procure de nombreux bienfaits pour la santé humaine. L'Organisation mondiale de la santé recommande de faire 10 000 pas par jour.

→ Les nouvelles orientations d'aménagement permettent une nouvelle organisation spatiale des transports. Cela a pour objectif de réaliser une diminution de la pratique de l'automobile et donc de la pollution de l'air. Elle réduit également les nuisances sonores liées au trafic urbain, ce qui est favorable à la santé et à la biodiversité.

→ Pour la sécurité des piétons, l'éclairage des cheminements est recommandé. Dans une logique d'une diminution de l'impact humain sur son milieu, il faut éviter d'augmenter la pollution lumineuse. Il est donc pertinent d'envisager l'installation de détecteurs de présence permettant à l'éclairage de se déclencher lors de la présence d'usagers sur les espaces piétonniers.

La marche est notre premier vecteur de déplacement. Elle permet de réaliser l'ensemble des connexions entre les différents modes de transports et donne la possibilité de se mouvoir librement dans l'espace public.

Selon les résultats issus de l'enquête « *Mobilité des personnes* » (2018-2018), la part de la marche a augmenté légèrement de 1,2 % entre 2008 et 2019 passant de 22,3 à 23,5 %. Cette part a très peu évolué dans les zones rurales où les populations plébiscitent toujours l'utilisation de la voiture de l'ordre 79,5 % en milieu rural.

Ces mauvais chiffres peuvent s'expliquer par l'habitude des populations à utiliser leur voiture et des a priori liés à la marche tels que la lenteur et la fatigue.

Des aménagements de voiries qui favorisent les déplacements et l'utilisation de la voiture individuelle.

Ce mode « actif » qu'est la marche est à mettre au cœur du panel de mobilité douce que le PETR VDSV veut favoriser. En effet, la marche répond aux enjeux actuels et futurs pour permettre la mobilité de tous. La marche est un moyen de déplacement sain, gratuit et écologique.

© Atelier Olivier Lesage  
Coyseau - abords du groupe scolaire des carrières



1

### Cette fiche vous sera utile pour :

→ Identifier votre projet dans le réseau piéton du PETR VDSV

Identifier votre projet dans le réseau piéton du PETR VDSV

- Un cheminement efficace
- Un cheminement agréable
- Un cheminement sécurisant

© Freepik - Nensuria



### → La prise en considération des PMR

- Je sais que le sol rend la marche ou le déplacement en fauteuil roulant plus ou moins aisé et confortable. Il doit donc être roulant (en dur), plan, non glissant quel que soit le temps, mais aussi repérable et délimité. Ces objectifs rendent la prise en compte de la perméabilité plus difficile pour l'aménageur.
- L'aménagement en intégrant, dès la conception, les éléments facilitant le repérage : repères tactiles (faible hauteur de bordure, matériaux différents...) et visuels (matériaux contrastés). Je sais que l'emploi de la bande de guidage n'est pas préconisé ; elle doit être ajoutée à l'aménagement lorsque celui-ci n'a pas intégré en amont des préconisations de repérage.
- Je comprends que traverser 2 flux de circulation puisse être difficile pour les personnes malvoyantes, déficientes cognitives ou âgées : je privilégie donc l'implantation d'un îlot central (axes à 50 km/h), semi-franchissable par les véhicules (zones 30).
- J'opte pour une signalétique simple (une couleur associée à un centre d'intérêt ou un pictogramme, office de tourisme par exemple).

### Le saviez-vous ?



En 2019, les français consacrent, chaque jour, en moyenne **1h02 à se déplacer**, soit 6 minutes de plus qu'en 2008\*



Recommandations de l'Institut national de prévention et d'éducation sur la santé (INPES) : **effectuer 30 min de marche rapide par jour**, soit environ 2 km



Parcourir **1 km à pied** prend environ **12 minutes**



Faire de la marche, c'est **réduire ses frais automobiles** et voir son pouvoir d'achat augmenter

\*Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019  
Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SCo5 - Insee - Inrets).

2



**rendez-vous**  
techniques

**21**

Côte-d'Or

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

**livret de visite**  
mardi 2 octobre 2018

**Vivre la rue**  
la participation des habitants,  
pour une rue habitée, partagée et apaisée

**Vivre la rue**  
la pratiquer, l'embellir,  
la rendre plus conviviale et plus sûre



**Beurey-Bauguay : projet de paysage participatif et collectif**  
9h30 - 10h45

Les habitants, la municipalité, l'association du village et un collectif de paysagistes-concepteurs se sont rassemblés afin de réfléchir au paysage du village. De 2015 à 2017, sept « Ateliers des plantations » conviviaux ont été organisés et ont permis aux habitants de participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie.

**Visite du village et interventions / témoignages**

Jacques Lajeanne, maire, et Bernard Vatonne, conseiller municipal  
Michel Bottard, association « Les amis de Beurey »  
Mathilde Matrot, paysagiste-concepteur, collectif "il y a quelqu'un parmi nous"



**Missery : conférence « De la voie circulée à la rue habitée »**

11h - 12h  
Cédric Ansart, paysagiste et urbaniste

Chef de l'unité Ville, territoires et vivre-ensemble au Cerema, il a notamment collaboré avec Nicolas Soulier, architecte-urbaniste, auteur de « Reconquérir les rues », pour l'élaboration d'une fiche technique à destination des élus.



**Missery : municipalité et bénévoles, mains dans la terre**  
13h - 14h

Village engagé depuis de nombreuses années dans la valorisation paysagère, notamment dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris », la commune travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec des habitants bénévoles.

Balade paysagère commentée, Jean-Claude Nevers, maire



**Arrans : vers le label « Village - Jardin remarquable »**  
15h - 16h30

La commune s'est engagée depuis 2014 dans une démarche participative avec les habitants pour obtenir, dans les cinq années, le label « Jardin remarquable » à l'échelle du village. La municipalité s'inspire de la commune de Chédigny (Indre-et-Loire), premier et seul village labellisé en France.

**Visite du village et interventions / témoignages**

Françoise Flay, maire  
Yolaine de Courson, association « Arrans, un village jardin »  
Alan Bard, association « Roses de Chédigny »